

L'ENJEU DE L'ACCEPTABILITÉ SOCIALE DANS LA GOUVERNANCE DES RESSOURCES NATURELLES

Marie-José Fortin | Yann Fournis

Professeurs

UQAR – Département Sociétés, territoires et développement

Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial

GRIDEQ / CRDT

Audiences du BAPE – Projet Énergie Est
Lévis, 17 mars 2016

Une question ambitieuse

« Quels sont les facteurs favorisant l'acceptation des projets d'exploitation des ressources naturelles ? »

Une réponse circonscrite

- ▶ Peu de littérature oléoduc et acceptabilité sociale
- ▶ Littérature abondante sur éolien, gaz de schiste et mines, enjeu de l'«inacceptation» (conflits plus visibles; miroir)
- ▶ Leçons de nos travaux sur les grands projets industriels (éolien, gaz de schiste, infrastructures portuaires)
- ▶ Cas d'Énergie Est : une première analyse

Objectifs de la présentation :

- ▶ Aider à mieux comprendre la notion d'acceptabilité sociale dans le contexte québécois
- ▶ Offrir une première analyse du cas du projet Énergie Est

L'acceptabilité sociale: quoi de neuf ?

- ▶ **Notion récente**, issue du monde de l'action, avec **différentes interprétations** (piège? Ou réel effet sur décision?)
- ▶ Mais, désigne un **phénomène récurrent**: critiques et oppositions à des facteurs de changements majeurs (grands projets / politiques)
- ▶ Apporte cependant des **nouveautés** dans le débat:
 - Ne concerne pas seulement les **enjeux de proximité**, le **modèle de développement** lui-même est remis en cause
 - Implique la **reconnaissance de la légitimité** d'acteurs nouveaux (habitants, territoriaux) dans la prise de décision
 - Obligation de mettre **tous les scénarios** sur la table (y compris refus)
- ▶ Distinguer le **processus** dynamique et continu (acceptabilité), du **résultat** temporaire (acceptation / inacceptation)

Comment ?

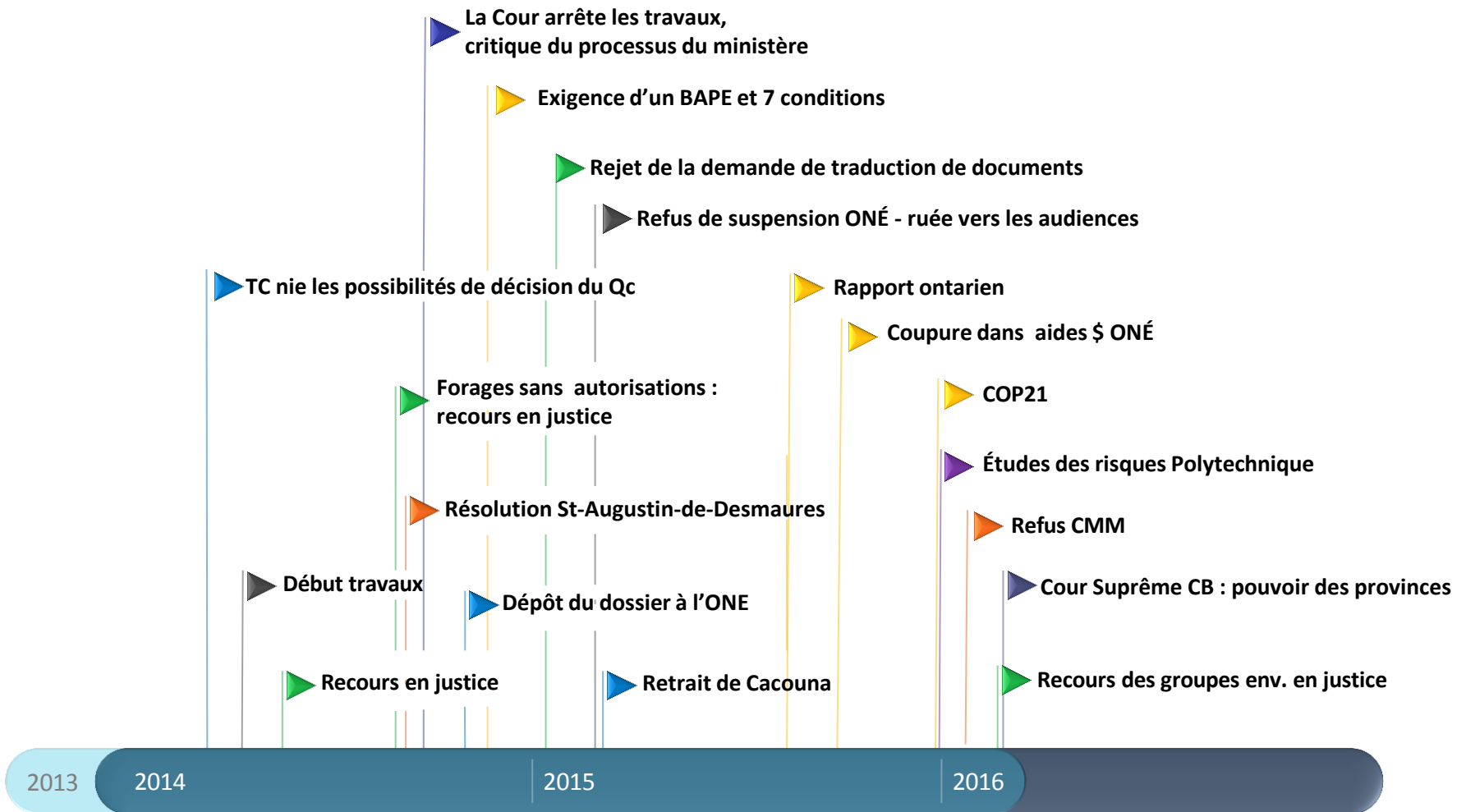
Au-delà d'une perspective étroitement technique :

**l'acceptabilité sociale comme processus politique
(acteurs / échelles / temporalités)**

«un processus d'évaluation politique d'un projet sociotechnique mettant en interaction une pluralité d'acteurs impliqués à diverses échelles et à partir duquel se construisent progressivement des arrangements et des règles institutionnels reconnus légitimes car cohérents avec la vision du territoire et le modèle de développement privilégiés par les acteurs concernés.»

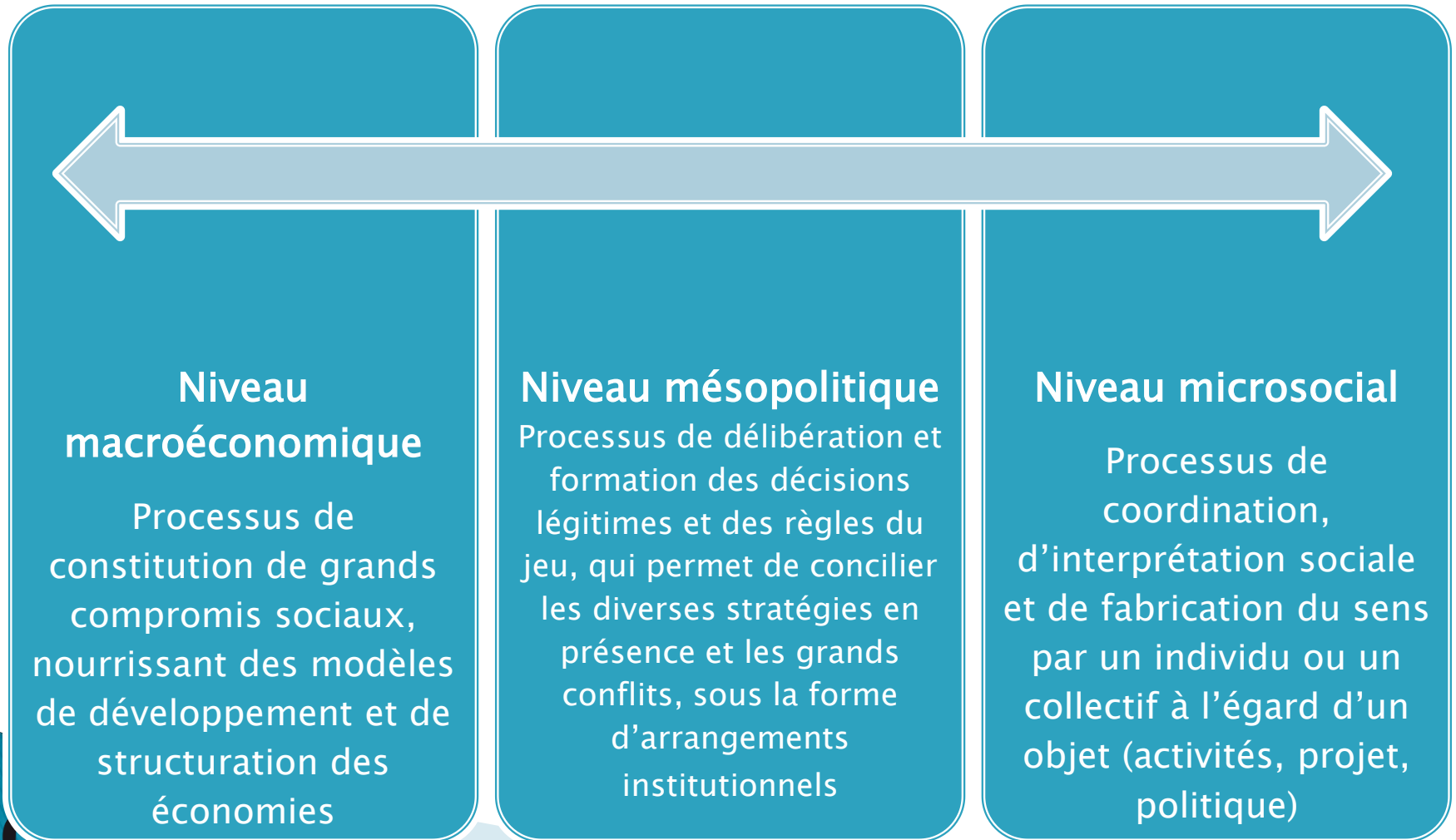
Fournis et Fortin (2013: 13)

Évolution du cadrage des enjeux du projet



Le projet Énergie Est

Un processus d'évaluation collective combinant les facteurs de manière complexe, en fonction des parties prenantes sur les territoires (TransCanada ; ONGE; élus; citoyens et habitants)



Le projet Énergie Est

Acceptation ou inacceptation ? Les facteurs en débat



- Risques et impacts inégalitaires ; effets sur les territoires
- Faible prise en compte des enjeux sociaux et environnementaux
- Manque de transparence et d'informations du promoteur
- Processus fermé
- Refus de reconnaître la compétence du Québec
- Absence de prise en compte de la transition énergétique



- Retombées économiques (surtout provinciales et nationales) (estimations)
- Reconduite du modèle économique ; pérennité d'une industrie et d'une communautés d'affaires (estimations)

Conclusion (1 / 2)

En première analyse, le cas du projet Énergie–Est indique que les **processus générant (ou non) l'acceptabilité sociale** sont désormais **incontournables** pour les grands projets (cf. similitudes avec les parcs éoliens, le gaz de schiste, etc.)

Pour le projet Énergie Est, ces processus se distinguent cependant à 3 niveaux.

Énergie–Est : des processus qui débouchent sur un triple déficit :

Déficit de **crédibilité**

Des questions sérieuses ont été posées sur les impacts et les risques, mais les réponses n'ont souvent pas été apportées et, lorsqu'elles l'ont été, restent insuffisantes

Déficit de **légitimité**

Le promoteur a privilégié une approche fermée et longtemps refusé de reconnaître les préoccupations d'acteurs du débat québécois (les élus nationaux, locaux, citoyens et ONGE, etc.) et leurs instances !

Déficit de **soutenabilité**

Le projet perpétue une trajectoire économique peu soutenable, sans ouvrir la porte à la transition énergétique en cours

Conclusion (2/2)

Acceptabilité sociale comme processus global, au-delà des perceptions, elle découle :

- de projets générant des impacts concrets,
- des pratiques de promoteurs,
- de la participation des habitants,
- de décisions, avec effets majeurs sur l'avenir des territoires (environnement, usages et modes de vie, économies, projets).

Énergie Est n'est pas une exception :

Dynamiques et réactions qui présentent une similarité avec nombreux cas, mais amplifiées par des processus déficients (promoteur, autorités)

Il implique aussi un questionnement large de société, des questions fondamentales quant au développement et à la remise en cause de modèles historiques (extractivisme, énergétique, *top-down*) et aux institutions existantes (capacités)

Merci de votre attention!

Quelques références

- FORTIN, M.-J., FOURNIS, Y. (dir.) (2015) *L'acceptabilité sociale au Québec: où en sommes-nous?* Actes du forum tenus le 20 mars 2015 à l'Université du Québec à Rimouski, co-organisé par l'INM et la Chaire de recherche du Canada en développement régional et territorial, 70 p. (<http://www.uqar.ca/grideq/>)
- FORTIN, M-J. et FOURNIS, Y (2015) «La transition énergétique pour projet territorial», *Vie économique*, numéro spécial sur la transition énergétique, Volume 6, numéro 2 (http://www.eve.coop/mw-contenu/revues/23/232/RVE_vol6_no2_Fortin.pdf)
- FORTIN M-J et FOURNIS Y (dir.) (2013) *Facteurs pour une analyse intégrée de l'acceptabilité sociale selon une perspective de développement territorial : l'industrie du gaz de schiste au Québec*, rapport de recherche remis au Comité d'évaluation environnementale stratégique du gaz de schiste et MDDEFP. Chaire du Canada en développement régional et territorial, GRIDEQ/CRDT, UQAR, 185 p. (www.uqar.ca/files/developpement-territorial/fortin_fournis_rapport_as_gds_final.pdf)
- FOURNIS Y et FORTIN M-J (2013) *L'acceptabilité sociale de l'énergie éolienne : une définition*, document de travail du GRIDEQ, 131017, UQAR, 19 p. <http://www.uqar.ca/files/grideq/fournis-fortin-131017.pdf>

Plus de références (études, articles scientifiques et de vulgarisation)

- FORTIN, M-J (2015) «L'acceptabilité sociale, nouveau champ de lutte», *Le Mouton Noir*, janvier-février Vol. 21, no1 : <http://www.moutonnoir.com/2015/01/l%e2%80%99acceptabilite-sociale-nouveau-champ-de-lutte/>
- FORTIN, M-J et G BRISSON (2015) *Acceptabilité sociale, énergies et ressources naturelles: une perspective territoriale*. Mémoire soumis à la consultation publique du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles. 16 p. : <https://www.mern.gouv.qc.ca/territoire/memoires/UQAR.pdf>
- FORTIN, M-J. et FOURNIS Y (2015) « Une participation conflictuelle: la trajectoire territoriale des mobilisations contre le gaz de schiste au Québec », *Participations*, revue de sciences sociales sur la démocratie et la citoyenneté, *no* Conflit et participation, le cas des choix publics territoriaux, Vol. 3 : 121-146.
- FORTIN, M-J et FOURNIS, Y (2014) « Vers une définition ascendante de l'acceptabilité sociale : les dynamiques territoriales face aux projets énergétiques au Québec », *Natures, sciences et sociétés*, 22 : 231-239
- FOURNIS Y et FORTIN M-J (2016) «From social 'acceptance' to social 'acceptability' of wind energy projects: toward a territorial perspective» *Journal of environmental management* (sous presse)
- FOURNIS, Y et FORTIN, M-J (2015) « Une définition territoriale de l'acceptabilité sociale : pièges et défis conceptuels », *Vertigo – la revue électronique en sciences de l'environnement* [En ligne], Volume 15 Numéro 3 | (<http://vertigo.revues.org/16682> ; DOI : 10.4000/vertigo.16682)
- FOURNIS, Yann et FORTIN Marie-José (dir.) (2013) *La transition des régimes de ressources au prisme de la gouvernance : les secteurs forestier, porcin et éolien*, rapport final de l'étude S3-1 remise au Comité d'évaluation environnementale stratégique du gaz de schiste et au MDDEFP, septembre (http://www.uqar.ca/files/developpement-territorial/rapport-etude-s1-3_uqar.pdf)

Quatre questions fondamentales sur Énergie Est

Quelle est la distribution des impacts et des risques ?

Quelle est la répartition (où et pour qui ?) des impacts (positifs et négatifs) et des risques ? À quel rythme (court et long terme) ? Selon quelle équité (qui gagne ? qui perd ?) Cf. Attentes de retombées économiques, surtout provinciales et nationales (PIB)

Le processus de participation est-il ouvert ?

Qui a le droit de participer (à quels moments) ? Selon quelles modalités (ie comment obtenir de l'information complète et indépendante lorsque l'entreprise refuse de participer) ? Quel est l'impact de la participation sur la conception du projet et les décisions ? (CMM).

Les processus décisionnels sont-ils « compréhensifs » ?

Permettent-ils de prendre en compte les exigences sociales et les externalités (risques, GES, autres économies)? Qui décide pour qui ? Refus de TC de reconnaître les compétences et juridiction Qc en ÉE? Capacités des autorités publiques (locale, gvnt) à peser sur les intérêts de l'industrie? Manque de confiance dans rôle de l'État (arbitrage justice sociale)?

Le modèle de développement évolue-t-il ?

Évolution de vieux régimes, cohérence vs autres engagements (GES, transition)? Effets sur d'autres économies territoriales (tourisme / agriculture) ? Cf. Reconduite d'un modèle économique existant assurant la pérennité d'une industrie et de communautés d'affaires